

CONTRE L'EXPULSION DES HABITANTS des 111-113 rue du Docteur Bauer à Saint-Ouen

Plus d'une centaine d'habitants des immeubles des 111-113 rue du Docteur Bauer à Saint-Ouen sont sous le coup d'un jugement d'expulsion.

Ces immeubles appartiennent à la **Ville de Saint-Ouen** et le gestionnaire est **Nexity** Property Management. Ces derniers ont demandé l'expulsion des habitants de ce lieu qui doit être transformé à terme en un groupe scolaire.

Ils ont obtenu cette **expulsion à compter du 13 mai 2019**. Lors de l'audience qui s'est tenue le 28 mars 2019 seulement 10 personnes étaient convoquées et se sont vu notifier le jugement.

Or la réalité sociale du lieu est bien différente. C'est **plus une centaine de personnes, sans compter les enfants** qui habitent ces bâtiments. Pour beaucoup d'entre eux, ils ont le **statut de réfugié et proviennent de pays d'Amérique du sud** (Colombie notamment) après avoir transité par la Guyane française.

Il faut savoir qu'aucun permis de construire n'apparaît pour la transformation du lieu en groupe scolaire et que sa **livraison n'est pas prévue**, selon les représentants de la ville, **avant 2022**.

Pour toutes ces raisons, **nous demandons à l'Etat et à la Ville de Saint-Ouen** :

- de **ne pas procéder à l'expulsion** de ces habitants ;
- de lancer une **enquête sociale** sur la situation des familles pour mettre en place suivant leur situation logement et hébergement ;
- de recevoir leurs représentants pour **trouver des solutions positives à cette situation**.

Nous appelons à soutenir massivement ces habitants en lutte.

LUNDI 27 MAI 2019 A 18 HEURES RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN

devant la Sous-Préfecture de Saint-Denis

28-30 boulevard de la Commune de Paris – Saint-Denis

Métro Saint-Denis Basilique (ligne 13)

Comité DAL Saint-Ouen :
06 65 97 10 24 / dalsaintouen@orange.fr

